

NEGOCIATION SALARIALE DE BRANCHE : NOUVEAU FIASCO

Après le fiasco des négociations du mois de juin où la Chambre Patronale, qui refusait catégoriquement d'augmenter la valeur du point avait fini par claquer la porte et quitter la table des négociations, France Chimie était cette fois-ci forcée, par l'augmentation automatique du SMIC de 2% du mois d'août, de réouvrir des négociations sur les salaires minima de branche.

Alors que l'inflation atteint des niveaux records, impactant gravement l'ensemble des salariés dans leurs dépenses pour se nourrir, se loger ou se déplacer, France Chimie ose proposer 2% d'augmentation sur la valeur du point et le passage du coefficient du complément de salaire à 0,832. Juste assez pour assurer le SMIC au coefficient les plus bas de la grille de salaire de la chimie.

Le SMIC, voilà aujourd'hui toute l'ambition de France Chimie pour les salariés de la branche.

Tout le monde, sauf la chambre patronale apparemment, sait que le bouclier tarifaire mis en place par l'Etat sera allégé début 2023 avec de gros dégâts en perspective sur le pouvoir d'achat des salariés mais également sur

l'activité des entreprises en général et nos emplois en particulier.

... Et c'est le moment que choisit France Chimie pour expliquer qu'elle n'a pas de mandat à ce jour pour reconduire comme nous le faisons tous les trois ans depuis 2013 les dispositions de l'accord de chômage partiel (largement plus favorable que celles du Code du Travail) alors que c'est maintenant que les salariés en auront le plus besoin.

FO revendique le maintien du pouvoir d'achat pour tous par rapport à l'inflation soit une augmentation de 6% de la valeur du point et le retour à l'échelle mobile des salaires, permettant de réévaluer automatiquement la grille des salaires minimum de branche au rythme de l'inflation.

Au regard du fossé qui se creuse entre nos demandes et les propositions (pour ne pas dire provocations) de la Chambre Patronale, Force Ouvrière ne sera pas signataire de cet accord.

L'HEURE EST A LA PREPARATION DE LA MOBILISATION

Parallèlement à cela, le gouvernement tente de passer en force, malgré l'opposition unanime des Organisations Syndicales sa contre-réforme de l'assurance chômage, visant à réduire encore et toujours les droits des demandeurs d'emplois en modulant les conditions d'indemnisation en fonction de l'état du marché du travail.

Pour Force Ouvrière, il s'agit là d'une nouvelle provocation vis-à-vis de celles et ceux qui ont perdu leur emploi.

Mais ce n'est pas tout.

Le gouvernement veut également aller vite sur une énième réforme des retraites à laquelle là encore, les Organisations Syndicales unanimes s'opposent avec la plus grande fermeté.

Le gouvernement pourrait même se servir du projet de loi rectificatif de

finance de la Sécurité Sociale (PLRFSS) ou encore du fameux 49-3 pour imposer dès le début d'année 2023 sa contre-réforme.

La Fédéchimie s'opposera à toute tentative de recul de l'âge de départ à la retraite et/ou allongement de la durée de cotisation conduisant à réduire les droits à la retraite et à travailler plus longtemps pour pouvoir en bénéficier.

La Fédéchimie se félicite des prises de positions intersyndicales pour l'augmentation des salaires, contre la nouvelle réforme des retraites et de l'assurance chômage.

La Fédéchimie appelle tous ses syndicats et sections à organiser une grande campagne de réunions et assemblées générales avec les syndiqués et les salariés pour préparer le rapport de force et la grève pour gagner.

TOUS CONCERNÉS PRÉPARONS LA MOBILISATION !

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIÈRE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUE - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 -

Email : secretariat@fedechimie-fo.fr - <http://www.fedechimie-fo.fr>